



No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 11 mai 2020 à 19 h 30 à huis clos, par vidéoconférence et par enregistrement audio conformément aux arrêtés ministériels du 15 mars et du 26 avril 2020.

Sont présents par vidéoconférence :

Monsieur Gilbert Dupont	Madame Roxanne Caron
Madame Laurence Martel	Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Romain Bergeron	Madame Huguette Tremblay

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

Assiste également à la séance, par vidéoconférence :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui fait fonction de secrétaire de la réunion.

Madame Geneviève Arsenault, CPA AUDITRICE, CA chez Mallette, s.e.n.c.r.l. de 19 h 40 à 19 h 55.

2020/05-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, constate le quorum à 19 h 40 et déclare la séance ouverte.

2020/05-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant au point « Affaires nouvelles » :

a) Travaux – bureau municipal

Avec le consentement unanime des élus, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2020/05-03

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter comme dépôt les états financiers 2019 préparés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Imbeault, ainsi que le rapport du vérificateur préparé par la firme Mallette, s.e.n.c.r.l. et présenté par madame Geneviève Arsenault, CPA AUDITRICE, CA chez Mallette, s.e.n.c.r.l.

2020/05-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal du 20 avril 2020, il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2020.



No de résolution
ou annotation

2020/05-05

LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

2020/05-06

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 62 882,04 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 30 avril 2020 d'une somme de 32 842 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant une somme de 95 724,04 \$.

2020/05-07

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2020/05-08

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – REDDITION DE COMPTE

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 88 167 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Ragueneau informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2020/05-09

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT – TABLE DE CONCERTATION – BASSIN VERSANT MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Gilbert Dupont, conseillers pour représenter la Municipalité au sein de la table de concertation de l'organisme Bassin versant Manicouagan. En l'absence de M. Dupont, la conseillère, madame Laurence Martel est autorisée à le remplacer.

2020/05-10

VENTE D'IMMEUBLE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Imbeault, ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Annik Girard, ou l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, à faire l'acquisition des immeubles vendus pour non-paiement de taxes 2020 par la MRC de Manicouagan au nom de la Municipalité de Ragueneau, et ce aux montants suivants :



No de résolution
ou annotation

2020/05-11

Matricule	Montant
96040-3239-89-0554	4 429,62 \$
96040-3941-14-5606	1 402,41 \$
96040-3841-65-9453	1 005,07 \$
96040-3037-68-9630	434,34 \$
96040-3239-19-1486	256,29 \$
96040-2839-57-4195	1 591,22 \$
96040-3941-15-6204	88,16 \$
96040-3137-16-4399	39,36 \$
96040-3841-83-8297	7,48 \$

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Ragueneau désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Ragueneau a ajouté deux candidats au cours de la cohorte 2018-2019 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Manicouagan en conformité avec l'article 6 du programme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité modifie sa demande d'aide financière par l'ajout de deux candidats pour la cohorte 2018-2019 dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Manicouagan.

2020/05-12

CAMPING MARINA RAGUENEAU – ADOPTION DES RÈGLEMENTS INTERNES DE LA MARINA

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les règlements concernant la marina soient adoptés selon la recommandation du comité de gestion du camping marina Ragueneau. Ces règlements seront annexés au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

2020/05-13

DEMANDE – 33, LAC TAILLARDAT

CONSIDÉRANT QU'une demande sera déposée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles par le propriétaire du 33, lac Taillardat pour l'acquisition d'un terrain adjacent à sa propriété du 33, lac Taillardat;

CONSIDÉRANT QUE le ministère demande l'appui de la Municipalité avant d'accepter la vente du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ragueneau n'a aucun motif pour s'opposer à la démarche du citoyen;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité appuie la demande du propriétaire du 33, lac Taillardat pour l'acquisition d'un terrain adjacent à sa propriété.

2020/05-14

EMBAUCHES ÉTUDIANTS

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Imbeault, à procéder à l'embauche du personnel nécessaire aux différents postes à combler pour la saison estivale.

2020/05-15

AUTORISATION DE PAIEMENT – MUNICIPALITÉ DE CHUTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE la dépense 2019 se rapportant à la mise aux normes de l'eau potable s'élève à 57 702,13 \$;

CONSIDÉRANT le versement anticipé de 37 440 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à la Municipalité de Chute-aux-Outardes du solde 2019 au montant de 20 262,29 \$ se rapportant à la mise aux normes de l'eau potable, payé à même le surplus accumulé.

2020/05-16

FORMATION ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ 2020 est annulé en raison de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE des formations webinaires sont offertes en remplacement du congrès;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Imbeault, à s'inscrire à « la grande web diffusion gestion municipale » offerte par l'ADMQ au coût de 375 \$ pour un forfait de 9 webinaires.

2020/05-17

AFFAIRES NOUVELLES

a) Travaux – bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réaménagement de l'intérieur du bureau municipal sont prévus au plan triennal;

CONSIDÉRANT QUE le contexte actuel de la COVID-19 favorise le devancement des travaux;



No de résolution
ou annotation

2020/05-18

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par, le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Imbeault à procéder à l'embauche de Sylvain St-Pierre pour la réalisation des travaux de réaménagement du bureau municipal engageant des frais maximums de 10 000 \$, payé à même le surplus accumulé.

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2020/05-19


PÉRIODE DE QUESTIONS

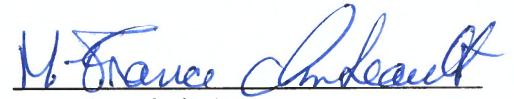
Aucune question des citoyens n'a été reçue par courriel avant la réunion.

2020/05-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 10.


Maire


Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



No de résolution
ou annotation

